

Communauté de Communes
du Haut Pays Bigouden

RAPPORT ANNUEL

Défense incendie et bornes de puisage

2018





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN

RAPPORT ANNUEL DEFENSE INCENDIE ET BORNES DE PUISAGE

EXERCICE 2018

PREAMBULE

Extrait du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie :

« L'aménagement de poteaux incendie permet au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de disposer d'une capacité hydraulique nécessaire à ses missions de lutte contre l'incendie, à partir des réseaux d'adduction d'eau sous pression.

Les poteaux incendie sont alimentés soit par le réseau public, soit par un réseau privé sous pression.

Leur installation se fait uniquement si le réseau est suffisamment dimensionné pour fournir un débit unitaire à chaque appareil et un débit simultané sur plusieurs appareils, en fonction du niveau de risque.

Il existe trois types de poteaux incendie :

- Poteau incendie de DN 80 mm,
- Poteau incendie de DN 100 mm,
- Poteau incendie de DN 150 mm.

Cas des poteaux incendie à emploi restreint

Les poteaux incendie de 100 mm et de 150 mm n'atteignant pas le débit minimum requis, sont considérés comme étant opérationnels « à emploi restreint » dès lors que leur débit est supérieur ou égal à 30 m³/h sous un bar de pression dynamique. Ces hydrants permettent, malgré leur débit faible, d'alimenter correctement au moins une Lance à Débit Variable (LDV) de 500l/mn (30m³/h).

En raison du faible débit qu'ils peuvent fournir, tous les poteaux incendie de 80 mm dont le débit est supérieur à 20 m³/h, sont considérés comme opérationnels à emploi restreint. »

SOMMAIRE

1	LA DEFENSE INCENDIE.....	3
1.1	GESTION DU SERVICE.....	3
1.2	INTERLOCUTEURS.....	4
1.3	EVOLUTION DU PARC.....	5
1.4	CONTROLES ET TRAVAUX.....	7
1.5	BILAN FINANCIER.....	10
2	LES BORNES DE PUISAGE	11
2.1	GESTION DU SERVICE	11
2.2	DEMANDE D’AUTORISATION DE PUISAGE	12
2.3	LES CONSOMMATIONS	14
2.4	BILAN FINANCIER.....	16

1 LA DEFENSE INCENDIE

1.1 GESTION DU SERVICE

- Le service EAU de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden assure le contrôle, le renouvellement et l'entretien des poteaux incendie du territoire communautaire. Le parc incendie est constitué de 450 hydrants.
- Il y a lieu de préciser les interventions du budget annexe de l'eau en matière de défense incendie
 - Compétence EAU « la création, le renouvellement et l'entretien du réseau d'eau, ainsi que tous matériels et installations, y compris les matériels relatifs à la protection incendie, dépendant des ouvrages du réseau de distribution »
 - Décisions de la Commission Eau du 19/09/14
 - Prise en compte de l'installation d'un poteau incendie uniquement dans le cas d'un intérêt public
 - Possibilité d'installer un poteau incendie si absence de travaux importants : montant maximum 2 000 €HT, le reliquat étant à la charge du demandeur. La priorité du réseau d'eau potable n'est pas d'assurer la défense incendie mais de conserver une eau de bonne qualité jusqu'aux abonnés.
 - Contrôle des poteaux et bouches incendie publics : il a été décidé de pérenniser le contrôle des poteaux incendie privés suivis actuellement.
 - Les réserves (type bêche) ne sont pas prises en compte.
 - Décret d'application du 27 février 2015 de l'article 77 de la loi du 17 mai 2011
 - La loi de mai 2011 confirmait que la DECI était un pouvoir de police spéciale du maire, que les investissements y afférant étaient à la charge du **budget général de la commune**, et enfin que cette compétence était transférable aux EPCI. *Maire info – AMF*

Conditions d'exploitation du service

Le délégataire du service eau potable, est la société SAUR France et dans le cadre de l'exploitation du réseau assure la transmission des informations de disponibilité et d'indisponibilité au SDIS des installations de lutte contre les incendies en lien avec le réseau d'eau potable.

Le service du contrôle, réalisé tous les 2 ans, est intégré aux différents contrats d'affermage pour l'ensemble du territoire par signature d'avenants à compter du 1^{er} janvier 2015.

Un marché d'entretien et de renouvellement a été attribué, depuis l'année 2016 pour 1 an, renouvelable 2 fois pour 1 an supplémentaire à :

- le lot 1 : peinture des poteaux incendie (consultation réservée conformément à l'article 15 du Code des Marchés Publics) à l'ESAT du pays bigouden.

- le lot 2 : entretien et remplacement des poteaux incendie à la société SAUR France.

En 2019, il sera nécessaire de relancer une consultation pour les 2 lots.

1.2 INTERLOCUTEURS

- Communauté de communes
Monsieur le Président de la Communauté de communes
2A, rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
Téléphone : 02.98.54.49.04
- SAUR REGION BRETAGNE
Monsieur le directeur Emmanuel DURAND
Rue Pierre Teilhard De Chardin
ZA Sequer Nevez
29120 PONT L'ABBE
Téléphone : 02.98.82.73.12
- ESAT du Pays Bigouden
Madame la directrice Katell SALAUN
ZA de Kerlavar
29720 PLONEOUR LANVERN
Téléphone : 02.98.87.66.85

1.3 EVOLUTION DU PARC

- REPARTITION DU PARC

Les 449 installations se répartissent de la façon suivante :

- 1 de Ø150
- 398 de Ø100
- 50 de Ø80

Graphique 1 : répartition du parc

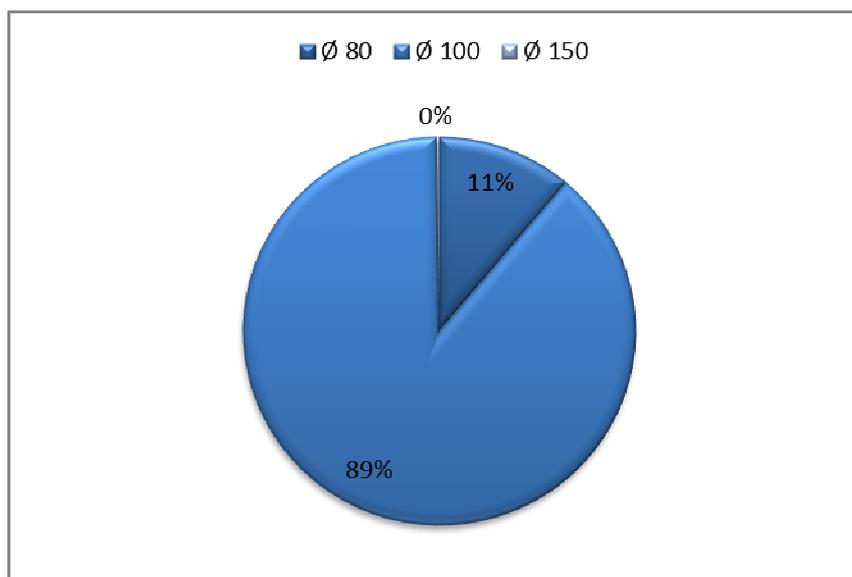


Tableau 1 : répartition du parc par commune et année du dernier contrôle

COMMUNES	Poteaux					total	année contrôle
	Ø 80	Ø 100	Ø 150	privé	BI		
GUILER SUR GOYEN	0	6	0	0		6	2018
GOURLIZON	0	17	0	0		17	2017
LANDUDEC	0	25	0	0		25	2017
PEUMERIT	7	3	0	0		10	2017
PLOGASTEL SAINT GERMAIN	1	25	0	3		26	2017
PLONEOUR LANVERN	3	107	0	0	3	113	2017
PLOVAN	11	41	0	0		52	2018
POULDREUZIC	11	62	0	0		73	2018
PLOZEVET	14	100	1	3		115	2018
TREGAT	3	9	0	0		12	2018

- CONFORMITE DU PARC

Les débits de référence (Guide départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie – Edition 2017) pour les poteaux incendie sont :

Poteau incendie DN 80 mm

- Opérationnel à emploi restreint si : débit $\geq 20 \text{ m}^3/\text{h}$ (sous 1 bar)
- Non opérationnel si : débit $< 20 \text{ m}^3/\text{h}$

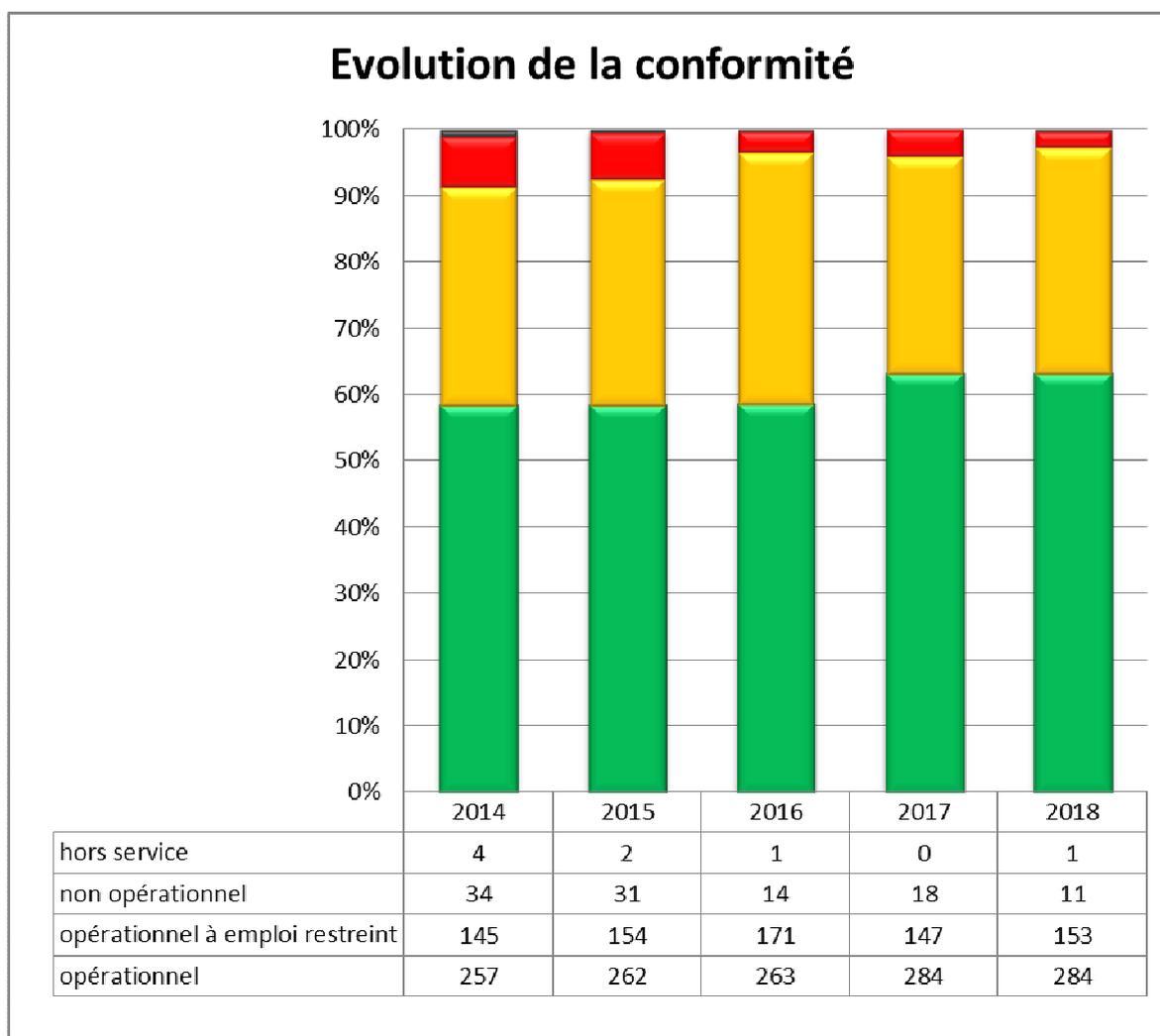
Poteau incendie DN 100 mm

- Opérationnel si : débit $\geq 60 \text{ m}^3/\text{h}$ (sous 1 bar)
- Opérationnel à emploi restreint : $60 \text{ m}^3/\text{h} > \text{débit} \geq 30 \text{ m}^3/\text{h}$ (sous 1 bar)
- Non opérationnel si : débit $< 30 \text{ m}^3/\text{h}$

Poteau incendie DN 150 mm

- Opérationnel et conforme si : débit $\geq 120 \text{ m}^3/\text{h}$ (sous 1 bar)
- Opérationnel à emploi restreint si : $120 \text{ m}^3/\text{h} > \text{débit} \geq 30 \text{ m}^3/\text{h}$ (sous 1 bar)
- Non opérationnel si : débit $< 30 \text{ m}^3/\text{h}$

Graphique 2 : évolution de la conformité du parc aux 31 décembre des 5 dernières années aux critères précédents.



Dans le règlement département 2017 de la D.E.C.I., les poteaux de Ø80 sont automatiquement classés en « opérationnel à emploi restreint ». Le tableau précédent prend en compte cette modification.

Le poteau incendie 63 rue Croas Ar Bléon à Plonéour-Lanvern est hors service au 31/12/2017.

Il en résulte que 284 délivrent un débit de 60 m³/h au moins à une pression minimale d'un bar pour les Ø100. Les 164 restants se répartissent de la façon suivante (liste des hydrants non opérationnel en annexe 1) :

- 104 PI Ø100 sont opérationnels à emploi restreint.
- 10 PI Ø100 sont non opérationnels.
- 49 PI Ø80 sont opérationnels à emploi restreint.
- 1 PI Ø80 sont non opérationnels.

Ces cas résultent de la configuration particulière du réseau de distribution d'eau potable et ne peuvent être traités, à quelques exceptions près, que par le biais de renforcement de canalisations qui peuvent demander un délai de mise en œuvre de plusieurs années à la charge des communes, ou s'avérer disproportionné vis-à-vis des besoins d'alimentation en eau destinée à la consommation humaine.

Pour les points, où la D.E.C.I n'est pas assurée par le réseau de distribution d'eau, **il appartient aux communes de se rapprocher du Service Départemental d'Incendie et de Secours pour savoir si ce dernier requiert des mesures compensatoires** (mise en place de réserves d'eau par exemple).

- MODIFICATIONS SUR LE PARC

Tableau 2 : évolution du parc en 2018

COMMUNE	N° PI	Ø	ADRESSE IMPLANTATION	NATURE TRAVAUX	OBSERVATIONS
Landudec	27	100	Poul Ar Marquis	Installation	/
Landudec	28	100	20, rue André Foy	Installation	Charge demandeur
Plonéour Lanvern	128	100	Rue des Cormorans	Installation	Charge lotisseur
Plonéour Lanvern	129	100	Kerlavar 2 sud	Installation	Charge lotisseur

4 nouveaux poteaux incendie ont été installés au cours de l'année 2018.

Il est rappelé la règle de la Communauté de communes, le montant maximum pris en charge par la Communauté de communes est de 2000 €HT, le reliquat étant à la charge du demandeur.

1.4 CONTROLES ET TRAVAUX

- CONTROLE

En 2018, la SAUR a assuré la vérification du débit et de la pression de 258 poteaux ou bornes incendie.

Tableau 3 : répartition par commune des contrôles réalisés

COMMUNE	Poteaux / Bornes incendie	
	Ø80	Ø100
Guiler sur Goyen		6
Plovan	11	41
Pouldreuzic	11	62
Plozévet	14	100+1 (150)
Tréogat	3	9

Le programme pour l'année 2019 est le suivant :

- Gourlizon (17 PI) et Plogastel (26 PI) en début d'année.
 - Landudec (27 PI) et Peumerit (10 PI)
 - Plonéour-Lanvern (115 PI) en fin d'année
- Soit au total 195 poteaux incendie à vérifier.

- ENTRETIEN

La SAUR est intervenue sur 5 poteaux incendie au cours de l'année 2018 dont 4 remplacements.

Tableau 4 : Implantation des interventions d'entretien et/ou de remplacement

COMMUNE	N° PI	Ø	ADRESSE IMPLANTATION	NATURE TRAVAUX	OBSERVATIONS
Plonéour	87	100	Le Stang	Remplacement poteau	Suite dégradation
Plonéour	09	100	Lescoulouarn	Remplacement poteau	Suite contrôle
Plonéour	63	100	Rue Croas Ar Bléon	Remplacement clapet	Entretien
Plozévet	47	100	Scantourec	Remplacement poteau	Suite contrôle
Plozévet	74	100	Lezavrec	Remplacement poteau	Suite contrôle

- RENOUELEMENT

Dans le cadre de la gestion patrimoniale des réseaux, 8 poteaux incendie ont été renouvelés.

Tableau 5 : Implantation des poteaux renouvelés

COMMUNE	N° PI	Ø	ADRESSE IMPLANTATION	NATURE TRAVAUX	OBSERVATIONS
Plonéour	84	100	ZA de Kerganet	Remplacement poteau	Travaux d'aménagement
Plonéour	39	100	Route de Quimper	Remplacement poteau	Travaux d'aménagement
Plovan	41	100	Rue Corentin LE BERRE	Remplacement poteau	GPR
Plovan	42	100	Résidence Océane	Remplacement poteau	GPR
Plovan	43	100	Route de Pouldreuzic	Remplacement poteau	GPR
Plovan	44	100	Rue de Languidou	Remplacement poteau	GPR
Plozévet	89	100	Pouldu	Remplacement poteau	GPR
Peumerit	07	100	Kerinoret	Remplacement poteau	GPR

- PEINTURE

En ce qui concerne les interventions de l'ESAT du Pays Bigouden, 39 poteaux incendie ont été repeints en 2018. Cela permet de mettre en conformité les équipements avec la réglementation en vigueur (poteau bleu à peindre en rouge ; la couleur bleu étant réservée aux poteaux nécessitant une aspiration de l'eau par les services incendie), entretenir le parc d'équipement et limiter le coût des travaux lors de la dégradation des capots de protection des poteaux incendie.

Tableau 6 : Localisation des travaux de peinture sur les PI et nature des interventions

COMMUNE	Nombre total repeint	NATURE TRAVAUX		
		Bleu	Capot HS	Entretien
Plonéour	20		5	15
Plozévet	19	10		9

- POTEAUX HORS SERVICE AU 31/12/2018

Tableau 7 : Localisation des PI hors service, nature des travaux à réaliser et date de déclaration d'indisponibilité.

COMMUNE	N° PI	Ø	ADRESSE IMPLANTATION	NATURE TRAVAUX	Date déclaration au SDIS
Plonéour	63	100	Rue Croas Ar Bléon	Remplacement clapet	7 mai 2018

1.5 BILAN FINANCIER

Il se décompose de la façon suivante :

- CONTROLE :
 - Contrôle des poteaux incendie les communes de Plonéour Lanvern (facturation contrôles 2017), Guiler sur Goyen, Plozévet, Plovan, Pouldreuzic et Tréogat : 19 099,02 €HT.
- ENTRETIEN - INSTALLATION :

Tableau 8 : Objet des bons de commande et le montant des travaux

OBJET DES TRAVAUX	Montant des travaux	Contributions des demandeurs
Remplacement de 2 poteaux incendie sur Plonéour	4 273,80 €HT	
Peinture sur Plonéour	1 215,00 €HT	
Déplacement d'un poteau incendie sur Plonéour	2 343,64 €HT	343,64 €HT
Installation d'un poteau incendie sur Landudec	1 500 €HT	
Remplacement de 2 poteaux incendie sur Plozévet	4 304,40 €HT	
Déplacement d'un poteau incendie sur Plonéour	3 996,44 €HT	1 996,44 €HT
Installation d'un poteau incendie sur Landudec	3 091,41 €HT	3 091,41 €HT
Renouvellement d'un poteau incendie sur Plozévet	1 500 €HT	
Renouvellement de 4 poteaux incendie sur Plovan	6 000 €HT	
Renouvellement d'un poteau incendie sur Peumerit	1 500 €HT	
Peinture sur Plozévet	1 184,84 €HT	

Soit un montant de travaux réalisés en 2018 de 30 909,49 €HT.

- MONTANT TOTAL

Le montant des dépenses consacrées par le budget EAU de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden au titre de la protection incendie s'élève en 2018 à 50 008,51 €HT, soit sur la base de 837 010m³ distribués en 2018 un ratio de 0,060 €/m³ pour la défense incendie (6 % des recettes). A noter que le coût du personnel Communautaire n'est pas intégré dans ce montant.

2 LES BORNES DE PUISAGE

2.1 GESTION DU SERVICE

La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden met à disposition des entreprises et des particuliers, 9 bornes de puisage par abonnement pour la distribution d'eau en gros sur les communes de Gourlizon, Landudec, Plogastel-Saint-Germain, Plonéour Lanvern (2), Plovan, Pouldreuzic, Plozévet et Tréogat.

Rappel réglementaire et objectifs :

L'usage des bornes incendie est exclusivement réservé aux services de défense incendie et pour les besoins de l'exploitant.

Tout prélèvement pour d'autres usages est formellement interdit par la loi et pourra entraîner des poursuites et des sanctions financières conformément à la délibération du 16 octobre 2014 prise par la Conseil Communautaire. Des agents assermentés, de la SAUR, veilleront au respect de ces dispositions. Ils sont habilités à dresser un procès-verbal en cas de puisage non autorisé sur les bornes incendie et dans le cas de prélèvement sur les bornes de puisage sans abonnement.

Il s'agit de garantir la qualité sanitaire de l'eau pour l'ensemble des consommateurs et faire participer l'ensemble des utilisateurs au financement et à l'entretien des équipements.

Cela doit permettre également la limitation du coût d'entretien du parc des poteaux incendie par la limitation de leur usage non autorisé.

L'installation des bornes apporte les solutions réglementaires et sanitaires pour répondre aux besoins en eau des professionnels.

Les moyens mis en place

- 9 bornes de puisage.
- Une sensibilisation des entreprises susceptibles d'utiliser de l'eau est réalisée sur le terrain.
- Des rappels de mise à disposition des bornes de puisage sont apposés sur les poteaux incendie.
- Les demandes d'autorisation sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.

2.2 DEMANDE D'AUTORISATION DE PUISAGE

- LISTE DES ENTREPRISES AYANT BENEFICIEES DU SERVICE EN 2018

Tableau 9 : Bénéficiaires d'autorisation

Entreprise	Motif du puisage	Volume utilisé
Commune de Pouldreuzic	Nettoyage de voirie	xx m ³
CEGELEC	Divers chantiers	0 m ³
CCHPB service environnement	Nettoyage colonnes déchets	65,83 m ³
Commune de Plozévet	Nettoyage de voirie	11,15 m ³
LOCARMOR 10	Nettoyage de voirie	18,23 m ³
RIA environnement	Curage réseaux	xx m ³
Commune de Gourlizon	Nettoyage de voirie	xx m ³
Commune de Plogastel	Services communaux	xx m ³
Hydroservices de l'Ouest	Curage réseaux	38,13 m ³
LOCARMOR 9	Nettoyage de voirie	5,48 m ³
LOCARMOR 8	Nettoyage de voirie	37,84 m ³
Hydroservices de l'Ouest	Curage réseaux	xx m ³
Hydroservices de l'Ouest	Curage réseaux	48,68 m ³
CCHPB service environnement	Nettoyage colonnes déchets	109,58 m ³
LOCARMOR 13	Nettoyage de voirie	9,27 m ³

- LISTE DES ENTREPRISES AYANT OBTENU L'AUTORISATION D'UTILISER UN POTEAU INCENDIE EN 2018

Absence d'autorisation d'utiliser un poteau incendie durant l'année

- LISTE DES ENTREPRISES ABONNEES AU SERVICE PUISAGE EN 31 DECEMBRE 2018

Tableau 10 : liste des entreprises abonnées au 31/12/2018

Entreprise	Maître d'ouvrage	Motif du puisage	Volume demandé
SAS LEROUX	Privé, public	Travaux routiers	50 m ³
Commune de Pouldreuzic	Public	Balayeuse	50 m ³
CEGELEC	Privé, public	Divers chantiers	10 m ³
Commune de Plozévet	Public	Divers chantiers	10 m ³
RIA Environnement	Privé, public	Curage réseau	100 m ³
Commune de Gourlizon	Public	Nettoyage voirie	10 m ³
Commune de Plogastel	Public	Besoins communaux	10 m ³
EUROVIA Bretagne	Privé, public	Travaux routiers	100 m ³
LOCARMOR DV 772 CJ	Privé, public	Nettoyage de voirie	50 m ³
ETPA	Privé, public	Travaux terrassement	10 m ³
CCHPB service environnement	Public	Nettoyage colonnes déchets	100 m ³
Hydroservices de l'Ouest BZ 950 KD	Privé, public	Curage réseau	50 m ³
Hydroservices de l'Ouest 292 YW 56	Privé, public	Curage réseau	10 m ³
LOCARMOR 14	Privé, public	Nettoyage de voirie	10 m ³
LOCARMOR 15	Privé, public	Nettoyage de voirie	10 m ³
Hydroservices de l'Ouest 3830 YW 56	Privé, public	Curage réseau	50 m ³

- PROCES-VERBAUX

Au cours de l'année, il n'y a pas eu de constatation d'un puisage sur poteau incendie.

2.3 LES CONSOMMATIONS

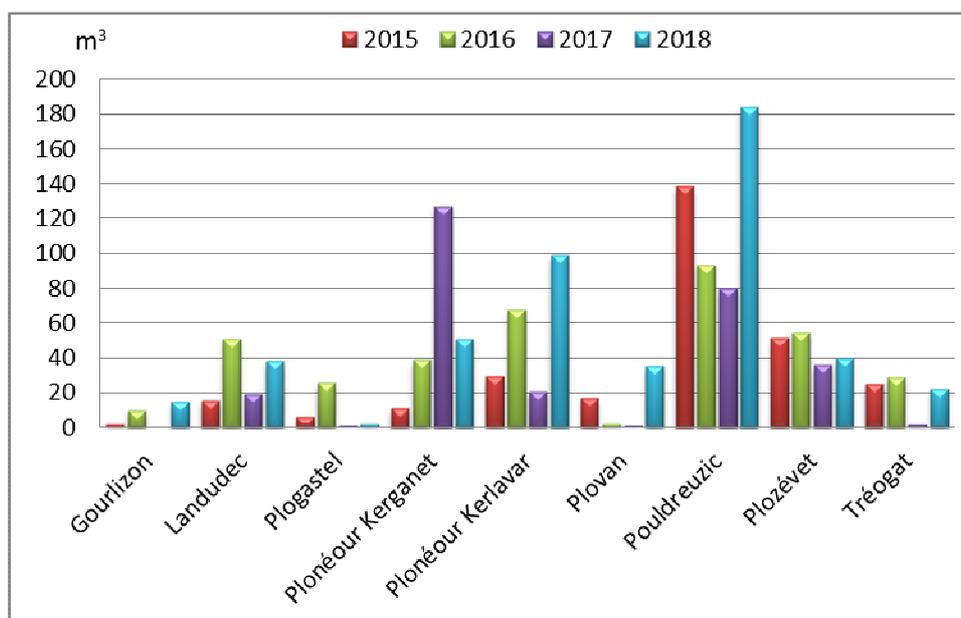
- VOLUMES PUISES

Tableau 11 : Synthèse des volumes puisés par bornes

Volume (m ³)	Compteurs au 02/01/18	Compteurs au 02/01/18	Consommation 2016	Consommation 2017	Consommation 2018
Borne de Gourlizon	12,1	27	9,9	0	15
Borne de Landudec	86	124	50,9	19,5	38
Borne de Plogastel	32,9	35 *	25,4	1,3	2,1 *
Borne de Plonéour Kerganet	177	228	38,8	127	51
Borne de Plonéour Kerlavar	117	216	67,2	20,5	99
Borne de Plovan	29	64	2,2	1,2	35
Borne de Pouldreuzic	375	559	93,3	80	184
Borne de Plozévet	154	194	54,4	35,8	40
Borne de Tréogat	75	97	29,0	2	22
Total des bornes	1058	1 544	371,1	287,2	486
Prélèvements autorisés sur PI	/	/	60	/	/
Total des prélèvements	1 058	1 544	431,1	287,2	486

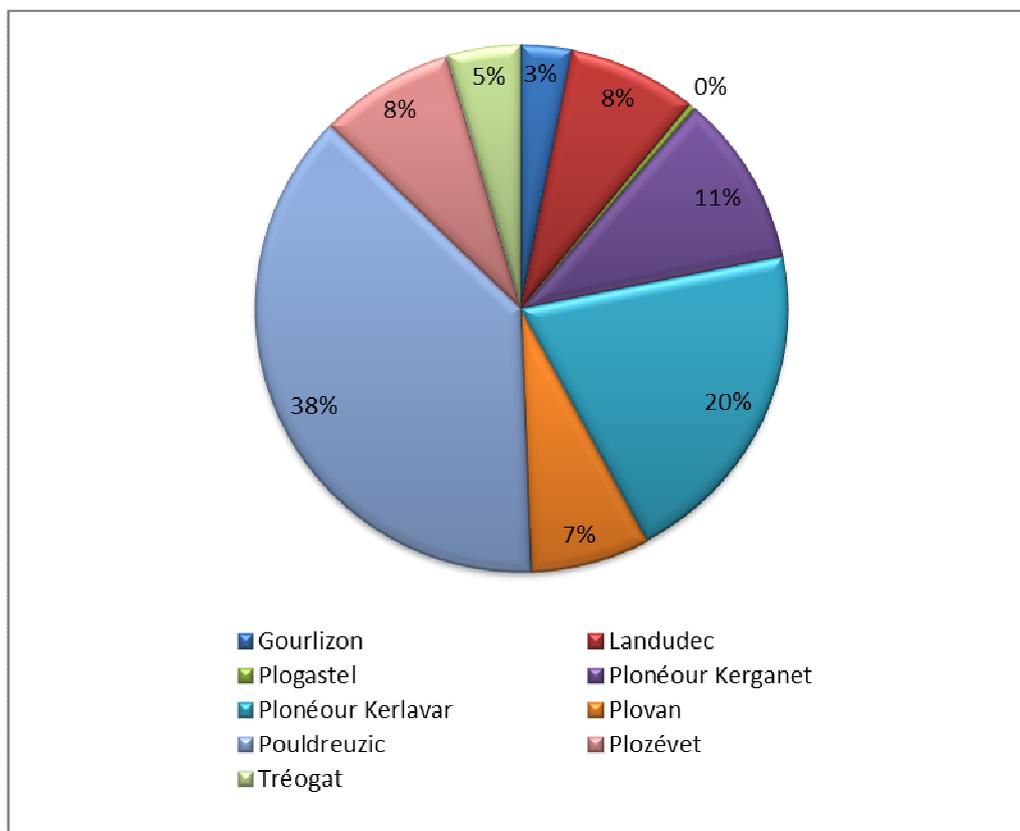
* Evaluation Plogastel Saint Germain

Graphique 3 : Evolution des prélèvements par bornes



- REPARTITION DES VOLUMES PUISES PAR BORNE

Graphique 4 : Pourcentage des volumes puisés par site en 2018



2.4 BILAN FINANCIER

- RECETTE DU SERVICE EN 2018

Tableau 12 : Liste des recettes de l'utilisation des bornes de puisage

Entreprise	Maître d'ouvrage	Motif du puisage	Montant € TTC
EUROVIA	Privé, public	Travaux routiers	100
Commune Pouldreuzic	Public	Balayeuse	63
CEGELEC	Privé, public	Divers chantiers	25
RIA Environnement	Privé, public	Curage réseaux	100
CCHPB service environnement	Public	Lavage des bacs OM	100 + 200
Commune de Gourlizon	Public	Balayeuse	25
Commune de Plozévet	Public	Besoins communaux	25
Commune de Plogastel	Public	Besoins communaux	25
Hydroservices de l'Ouest BZ950KD	Privé, public	Curage réseaux	
Hydroservices de l'Ouest 292YW56	Privé, public	Curage réseaux	113
Hydroservices de l'ouest 3830YW56	Privé, public	Curage réseaux	
LOCARMOR 13	Privé, public	Balayeuse	
LOCARMOR DV 772 CJ	Privé, public	Balayeuse	138
LOCARMOR 14	Privé, public	Balayeuse	
LOCARMOR 15	Privé, public	Balayeuse	
ETPA	Privé, public	Travaux de terrassement	25
SAS LEROUX	Privé, public	Travaux routiers	63
TOTAL			902

- DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE L'EXERCICE

OBJET DES INVESTISSEMENTS	Montant des travaux
Remplacement d'un sous ensemble Airclap	196,37 €TTC

- DEPENSES PROGRAMMEES POUR 2019

Il n'est pas prévu de dépense sur les bornes de puisage au cours de l'année.

ANNEXES

ANNEXE 1

LISTE DES HYDRANTS DEBIT < 20m³/h Ø 80 NON OPERATIONNEL

COMMUNE	N°PI/BI	ADRESSE	DEBIT A 1 BAR
Plozévet	86	Merroz	11

LISTE DES HYDRANTS DEBIT < 30 m³/h Ø 100 NON OPERATIONNEL

COMMUNE	N°PI/BI	ADRESSE	DEBIT A 1 BAR
Plogastel St Germain	23	Saint Germain	22
Plonéour Lanvern	20	Mejou Roz	24
Plonéour Lanvern	76	Kerdalen	29
Plonéour Lanvern	77	Cozmaner	21
Plonéour Lanvern	81	Kerlec'h vihan	27
Plonéour Lanvern	87	Le Stang	20
Plozévet	63	Kervoueret	20
Plozévet	69	Le Leurre	14
Plozévet	74	Lezavrec	22
Plozévet	89	Pouldu	22